

INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET ESPIONNAGE INDUSTRIEL

SE FORMER POUR S'ARMER

Par le colonel (er) Régis FOHRER

*« La guerre est un conflit de grands intérêts réglé par le sang et c'est seulement en cela qu'elle diffère des autres conflits. Il vaudrait mieux la comparer, plutôt qu'à un art quelconque, au commerce qui est aussi un conflits d'intérêts et d'activités humaines » (Carl von CLAUSEWITZ, *De la guerre, livre 2, chapitre 3*).*

Intelligence économique, patriotisme économique et conscience nationale.

En 1998, des officiers supérieurs chinois représentant la nouvelle pensée stratégique de leur pays prédisaient l'avènement d'un état de « guerre hors limites »¹. Selon eux, toutes les activités délictueuses ou criminelles (contrefaçon, espionnage, criminalité numérique, délinquance économique et financière...) doivent être considérées comme des « actes de guerre non militaire » fomentés par des individus ou des organisations animés par le désir d'accéder à la domination d'un monde caractérisé désormais par la facilité et la rapidité des échanges en tout genre.

Du côté français, M. Bernard CARAYON, député du Tarn et initiateur du concept dans l'introduction de son rapport « *Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale* » en 2003², déclare que « *l'intelligence économique est un patriotisme économique* ». Pour M. Alain JUILLET, alors Haut responsable à l'intelligence économique auprès du Premier ministre, « *faire preuve de patriotisme économique, c'est [...] s'inscrire dans une vision du monde ouverte vers l'extérieur, respectueuse des règles internationales tout en restant sensible à la solidarité nationale, pour permettre à nos entreprises de lutter efficacement avec leurs concurrents sur le marché mondial* », ce doit être une « *philosophie de l'action dont le principal objectif est de faire rayonner l'économie française et européenne* »³.

Le patriotisme économique est donc le pendant de la politique publique d'intelligence économique. Depuis 1994 et le rapport dit « MARTRE »⁴, l'intelligence économique recouvre la maîtrise et la protection de l'information stratégique utile aux acteurs économiques. Il n'en demeure pas moins, selon M. Alain JUILLET, que l'objectif de cette politique est « *de défendre nos capacités économiques, de tendre vers le plein emploi, de donner les moyens à toutes nos entreprises, petites ou grandes, de se battre à armes égales dans une compétition internationale impitoyable, [...] de maintenir notre capacité d'innovation et de recherches, de sauvegarder le savoir-faire de notre tissu industriel et notamment des petites entreprises, de garder une place de choix dans le domaine de la haute technologie, de rester un pays attractif pour les investissements étrangers, de développer notre capacité à l'exportation, de prôner une plus grande solidarité entre acteurs publics et privés pour parer les menaces d'un monde dangereux* ». Ainsi, pour le Haut responsable à l'intelligence économique de l'époque, « *l'ère de la sécurité économique active est là* »⁵. Tous ces principes reposent sur la notion de respect du droit et des réglementations en vigueur.

De l'espionnage et de la trahison économiques

Le dictionnaire de la langue française¹ donne comme définition du verbe espionner : *surveiller de façon secrète*. Ce même dictionnaire donne comme synonymes : *épier, fouiner, guetter, surveiller*. *A priori*, rien de bien répréhensible mais le droit français en son Code pénal² réprime l'espionnage qui peut devenir de la trahison sous certaines conditions.

Si l'intelligence économique apparaît de premier abord être une politique publique généraliste qui consiste à instaurer un véritable partenariat stratégique entre l'Etat et l'ensemble des acteurs publics et privés concourant à la mise en place d'une nouvelle stratégie de puissance reposant sur un tissu économique performant indispensable aux exigences de la mondialisation³. Si Le patriotisme économique correspond ensuite à un nouvel esprit citoyen adapté à ce nouvel enjeu de puissance. Il n'en demeure pas moins vital qu'une politique efficace d'intelligence économique impose une lutte active contre l'espionnage industriel, acte répréhensible en droit français dans la mesure où notamment l'article 411-6 du Code pénal stipule que :

« le fait de livrer ou de rendre accessibles à une puissance étrangère, à une entreprise ou organisation étrangère ou sous contrôle étranger ou à leurs agents des renseignements, procédés, objets, documents, données informatisées ou fichiers dont l'exploitation, la divulgation ou la réunion est de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation est puni de quinze ans de détention criminelle et de 225000 euros d'amende. »

Les faits définis par les articles 411-2 à 411-11 du Code concerné « constituent la trahison lorsqu'ils sont commis par un Français ou un militaire au service de la France et l'espionnage lorsqu'ils sont commis par toute autre personne. »

Lutter contre l'espionnage industriel : une priorité et une responsabilité dans le cadre du contexte géostratégique global et de la crainte d'une crise économique et financière mondiales.

L'économie a toujours été un des déterminants de puissance d'une stratégie globale, considérée principalement dans ses dimensions suivantes :

La libre-circulation des biens, pour pouvoir écouler les différentes productions et subvenir aux besoins non satisfaits des nations, *et leur contrôle*. (barrières tarifaires et non tarifaires).

La conquête de nouveaux marchés, pour pérenniser ses outils et savoir-faire industriels.

Dans un contexte où la souveraineté économique nationale dépend en grande partie de l'initiative privée, « *mettre l'entrepreneur, [les] entreprises au coeur de notre système économique et social, c'est restaurer la compétitivité indispensable à notre pays* »¹.

Aujourd'hui, pour une économie forte, la mise en place des outils nécessaires à la concrétisation d'une stratégie de puissance globale et pérenne est utopiste si les entreprises quelles que soient leur taille ne se mobilisent pas en se formant aux techniques de lutte contre les dommages d'une guerre économique qui a déjà débuté.

¹Quiao LIANG et Wang XIANGSUI, *La guerre hors limites*, Rivages poche/Petite bibliothèque, 2006.

² « [...] L'intelligence économique est un patriotisme économique. Je devine le sourire du lecteur à la découverte de ces mots. Que notre tropisme soit notre région, notre pays ou l'Europe, c'est pourtant ce patriotisme économique qui sera le garant de notre cohésion sociale. S'il n'en est convaincu par sa réflexion propre, qu'il examine, sans parti-pris, comment nos grands partenaires se comportent et réussissent. Le patriotisme économique n'est pas une idéologie, pas plus que l'intelligence économique n'est un concept : c'est une politique sociale. » in Rapport au Premier ministre, « *Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale* », Bernard CARAYON, député du Tarn, La Documentation française, 2003, consultable à l'adresse

³ « *L'IE en France au service du patriotisme économique européen* », 02 novembre 2006, site internet du HRIE à l'adresse <http://intelligence-economique.gouv.fr>, rubrique « Les éditos ».

⁴ « *L'herbe n'est pas plus verte ailleurs* », 26 septembre 2006, site internet du HRIE, rubrique « Les éditos ».

⁵ « *Intelligence économique et stratégie des entreprises* », travaux du groupe présidé par Henri MARTRE, Commissariat général du plan, La Documentation française, Paris, 1994.

⁶Magazine 01DSI, 01/09/2005.

⁷Source : <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/espionner/>, consulté le 03/11/2011

8 Livre IV – Titre 1er- Chapitre 1er- Sections 1 à 6- Articles 411-1 à 411-11

9 Traduction en langue française du concept de globalization , inventé par des auteurs anglo-saxons, qui exprime le phénomène d'effacement des frontières nationales et de création d'un grand marché mondial. Source: Marc MONTOUSSE et Dominique CHAMBLAY, 100 fiches pour comprendre les sciences économiques, Bréal, 2005.

10 In plaquette 2008 « Les journées de l'entrepreneur – Du 17 au 23 novembre dans toute la France », p.2.